

**LOTISSEMENT MONT CAMILL**  
**PRADES**

**A LA RESERVATION :**

- 5 % du prix du terrain

**A LA SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE CHEZ LE NOTAIRE :**

- 95% du prix du terrain
- 3% frais d'actes au notaire
- 5,89 % droits de mutation à l'administration fiscale
- 600 € plan individuel du lot au Géomètre
- 480 € architecte coordinateur (validation permis de construire)
- 600 € Caution (clôture + aire de stationnement)
- 600 € Caution dégradation
- 200 € Fonds de roulement et constitution de l'association syndicale

**A l'obtention du permis de construire**

- EXONERATION de la part Communale de la Taxe d'Aménagement
- PAC (voir Mairie)